

DECISION

OBJET : Ecuisses - Villa Perrusson - Décision de mise à disposition avec l'Atelier Sandrine Gay

La PRÉSIDENTE de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu l'Article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L.2122-1 et suivants

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 16 avril 2026, devenue exécutoire à compter du 17 avril 2026, lui donnant délégation d'attributions, dans le cadre de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Communauté Urbaine Creusot Montceau est propriétaire de la Villa Perrusson, située 1 rue de la Gare sur la commune d'Ecuisses,

Considérant que l'atelier d'enseignement culturel Atelier Sandrine Gay, ayant son siège 23 venue Jules Pernet, 71670 Saint-Pierre-de-Varennnes et représentée par Madame Sandrine Gay, souhaite organiser un atelier de peinture en plein air dans les jardins de la Villa Perrusson le 27 juin 2026 de 9h00 à 16h00

Considérant qu'une telle mise à disposition passe par la signature d'une convention de mise à disposition,

DECIDE ce qui suit :

- D'approuver la signature avec l'atelier Atelier Sandrine Gay d'une convention mettant à disposition de l'atelier les jardins de la Villa Perrusson, le 27 juin 2026 de 9h00 à 16h00 pour l'organisation d'un atelier de peinture en plein air,
- De signer ladite convention et toutes les pièces se rapportant à cette mise à disposition
- La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;
- La présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion ;

Fait à Le Creusot, le 19 juin 2026

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 29 juin 2026
et publié, affiché ou notifié le 29 juin 2026

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LA PRESIDENTE,

LA PRESIDENTE,

Isabelle LOUIS

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'I' and 'L' with a horizontal line extending to the right.

Isabelle LOUIS

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'I' and 'L' with a horizontal line extending to the right.